

# INITIATIVE DES REFUGES pour les femmes et les enfants autochtones



## GRILLE DE NOTATION

Les propositions admissibles seront examinées et évaluées avec l'apport des représentants des organisations autochtones, de la SCHL et de Services aux Autochtones Canada. Il y aura deux processus de sélection : un pour les refuges dans des communautés des Premières Nations dans les réserves, et un autre pour les refuges dans les territoires. Étant donné le financement limité disponible, la priorité sera accordée aux refuges proposés aidant les personnes dont les besoins sont les plus criants. Les propositions seront évaluées en fonction de la grille de notation ci-dessous.

- 0 = Ne répond nullement aux exigences du critère.**  
**1 = Répond à peine aux exigences du critère.**  
**2 = Répond adéquatement à la plupart des exigences du critère, mais pas à toutes.**  
**3 = Répond à toutes les exigences du critère.**  
**4 = Surpasse les exigences des critères d'une manière qui ajoute de la valeur aux exigences énoncées.**

JUSTIFICATION DE L'ENSEMBLE	Points (0 à 4)	Points pondérés (Pondération = 3)
<b>1. Besoins satisfaits par l'ensemble et emplacement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Besoins satisfaits par l'ensemble :</b> Les besoins satisfaits par le refuge proposé sont confirmés et soutenus.</li> <li><b>Couverture des services :</b> Nombre de communautés desservies par l'ensemble.</li> <li><b>Accès :</b> Le refuge proposé envisage des façons d'en faciliter l'accès aux femmes et aux enfants au moyen de la sensibilisation, des communications et du transport. Dans les endroits où il n'y a pas d'accès routier à longueur d'année, on envisage de soutenir le transport des femmes et des enfants d'autres communautés, au besoin.</li> </ul>	0 à 4	0 à 12
<b>2. Amélioration du réseau de refuges</b> L'ensemble proposé complétera le réseau existant de refuges pour Autochtones dans les réserves et hors des réserves et comblera des lacunes existantes dans les services.	0 à 4	0 à 12
<b>3. Expérience antérieure</b> Le proposant a de l'expérience dans la construction ou la gestion de refuges ou d'ensembles semblables (refuges d'urgence pour les sans-abri, refuges pour les jeunes ou autres) OU le proposant fournit un plan pour atténuer le manque d'expérience.	0 à 4	0 à 12
<b>SOUS-TOTAL (1)</b>	<b>0 à 12</b>	<b>0 à 36</b>

FAISABILITÉ DE L'ENSEMBLE	Points (0 à 4)	Points pondérés (Pondération = 2)
<b>4. Coûts de construction</b> La demande contient une évaluation complète et une justification des coûts de construction, d'acquisition et d'immobilisations, dans les limites du financement disponible pour cette initiative.	0 à 4	0 à 8
<b>5. Charges opérationnelles</b> La demande contient une évaluation complète et une justification des charges opérationnelles continues, dans les limites du financement disponible pour cette initiative.	0 à 4	0 à 8
<b>6. Sûreté et sécurité</b> La demande décrit des mesures visant à assurer la sûreté, la sécurité et la confidentialité des résidents du refuge.  L'emplacement de l'immeuble dans la communauté ou le secteur est sûr et convenable.	0 à 4	0 à 8
<b>7. Faisabilité de l'aménagement de l'ensemble</b> Il n'y a aucun obstacle existant à l'aménagement de l'ensemble OU un plan d'atténuation est fourni pour éliminer les obstacles existants.  Les risques de dépassement des coûts sont atténués.  La construction de l'ensemble peut être achevée d'ici l'exercice 2024-2025.	0 à 4	0 à 8
<b>SOUS-TOTAL (2)</b>	<b>0 à 16</b>	<b>0 à 32</b>
<b>TOTAL (A) (total partiel 1 + 2)</b>	<b>0 à 28</b>	<b>0 à 68</b>

POINTS DE BONIFICATION	Points (0 à 4)	Points pondérés (Pondération = 1)
<b>8. Programmes et services</b> Le proposant a l'intention de fournir des services ou des programmes pour soutenir l'amélioration du bien-être. On s'attend à ce que ces types de services soient fournis par le refuge ou par des fournisseurs externes au moyen de services globaux (p. ex., services de garde, orientation professionnelle, programmes culturels autochtones, liens avec d'autres initiatives dans la communauté, etc.).  L'accès aux services de santé et de soutien (services de santé mentale, services infirmiers, services juridiques, services de logement de transition) est hautement souhaitable.	0 à 4	0 à 4
<b>TOTAL (B)</b>	<b>0 à 4</b>	<b>0 à 4</b>
<b>TOTAL GLOBAL (A) + (B)</b>	<b>0 à 32</b>	<b>0 à 72</b>

Les 12 demandeurs sélectionnés devront présenter un dossier de demande final avant d'obtenir l'approbation finale ou un engagement. L'annexe B du formulaire de demande contient des renseignements sur le dossier de demande final. Une aide sera fournie pour remplir la demande finale.